BO spécial HS n°6 du 25 juin 2015

Enseignement Moral et Civique
Principes généraux

Principes

- **Autonomie**
  - Penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix.
- **Coexistence des libertés**
  - Reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
- **Discipline**
  - Comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles.
- **Communauté des citoyens**
  - Construire du lien social et politique.

Cadre

- **Attitude de l'enseignant compréhensive et ferme**
- **≠ convictions / croyances / choix de vie personnels**
- **Obligation de neutralité**
- **Autonomie / esprit critique / coopération**
- **Ecole exigeante et bienveillante**
  - Estime de soi et confiance en soi.

Finalités

- **Valeurs**
  - liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, esprit de justice, respect et absence de toutes formes de discriminations
- **Savoirs**
  - littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...
- **Pratiques**
  - Situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...)
  - Enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement.
  - Développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir.

Dimensions

- **Sensible**
  - La sensibilité : vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.
- **Normative**
  - Le droit et la règle : a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes.
- **Pratique**
  - L'engagement : L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.
- **Cognitive**
  - Le jugement : son développement, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

Spécificités

- **Valorisation du travail en groupe**
- **Mise en oeuvre**
  - Privilégier la mise en activité des élèves.
  - Cohérence entre les contenus et les méthodes.
  - Appui sur les différentes instances d'expression des élèves.
  - Construction progressive des compétences et des connaissances.
  - Reprise des objets enseignés et consolidation des acquis.
  - Démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves.
- **EDT**
  - Horaire hebdomadaire dédié
  - Tous les domaines disciplinaires
  - Interdisciplinarité
  - Vie scolaire
- **Evaluation**
  - Connaissances et compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives.
  - ≠ comportement de l'élève

DSDEN 79 - Octobre 2015

Laetitia Chardavoine, CPD Sciences & EDD
mission Citoyenneté & Mémoire